

RETOUR SUR 2018

Un budget maîtrisé

Une année sereine

Avec un budget de fonctionnement stable et un budget d'investissement limité, l'année 2018 fut consacrée à de nombreuses études pour préparer les prochaines années de travaux. 2018 fut marquée par le transfert de la compétence Voirie (budget et personnel) à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay.

Le budget de fonctionnement



RECETTES

2017 : 9 867 551 €
2018 : 9 086 942 €

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...



DÉPENSES

2017 : 8 649 665 €
2018 : 7 872 576 €

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)

Excédent de clôture :

2017 : 1 217 886 €
2018 : 1 214 366 €

→ **Objectif** : garder la qualité des services proposés à la population en préservant un autofinancement

Le budget d'investissement



RECETTES

2017 : 3 001 653 €
2018 : 2 664 296 €

Subventions, emprunts, dotations de l'Etat



DÉPENSES

2017 : 2 522 931 €
2018 : 2 234 555 €

(dont 993 587 € de dépenses d'équipement)

L'encours de la dette a diminué de 1 165 982 € en 2018.

Excédent de clôture :

2017 : 478 722 €
2018 : 429 741 €

→ **Objectif** : investir pour préparer les prochaines années de travaux

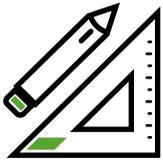


À quoi servent mes impôts ?

Hors voiries (compétence transférée) et remboursement des intérêts de la dette
Tous les frais généraux sont répartis proportionnellement à l'activité des services



Engager des projets sur le long terme

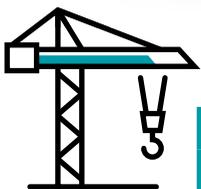


Prévoir une nouvelle organisation scolaire

Afin d'offrir à la population des écoles primaires de quartier de la maternelle au CM2, la Ville prévoit, à l'échéance 2023, la mise en place d'une nouvelle organisation scolaire, représentant au total 44 classes (15 maternelles et 29 élémentaires).

Une révision de la carte scolaire va donc être engagée :

- 1 secteur « Nord-Ouest » avec le groupe primaire des Bartelottes
- 1 secteur « Est » avec le prochain groupe primaire ex-école Notre Dame (ouverture prévue en septembre 2022)
- 1 secteur « Sud » avec un futur groupe primaire des Renondaines (transformée pour la rentrée de septembre 2021 et rénovée complètement pour septembre 2023)
- 1 secteur « Centre-ville » avec l'école maternelle Marie Curie et l'école élémentaire Ambroise Paré.



Atteindre 25% de logements aidés en 2025

La loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR 2014), en continuité de la loi SRU, impose aux villes de plus de 1500 habitants de disposer d'au moins 25% de logements sociaux en 2025 et définit le nombre minimum de logements que chaque commune doit construire pour atteindre les 25% dans le délai prévu. Nous respectons cette obligation.

Année (au 1 ^{er} janvier)	2014	2018	2019
Nombre de logements aidés	187	417	529
Nombre de résidences	2 664	2 969	3 200
Proportion de logements aidés	7,02%	14,05%	16,53%

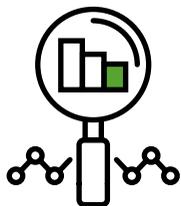
Plusieurs programmes immobiliers sont en cours de réalisation ou en projet :

Logements livrés en 2019

- TERRALIA (2^e phase) : 28 logements aidés
- KAUFMANN & BROAD : 84 logements aidés

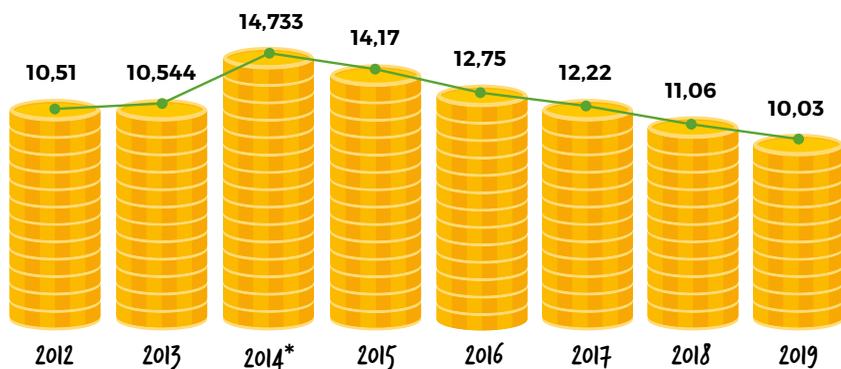
Logements livrés à partir de 2021

- PROMOGIM (permis déposé) : 55 logements aidés sur 110
- LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS : 56 logements aidés sur 122
- PROMOGIM : 2^e phase
- En projet : continuité des projets RN20/ Sud Rue de Gaillard



Poursuivre le désendettement

Encours de la dette (en millions d'€)



* Construction de l'école et du gymnase des Bartelottes



La Ville n'a pas contracté d'emprunt en 2018 et a poursuivi son effort de désendettement. Cette rigueur a permis de retrouver une capacité à emprunter.



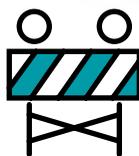
Rendre les services publics plus accessibles

A chaque opération de travaux, la Ville prévoit la mise en accessibilité de ses installations. A ce jour :

- Services Etat Civil et Educatif déplacés au rez-de-chaussée de la mairie
- Arrêts de bus de la ligne DM17 aménagés
- Salle d'exposition à l'Escale accessible
- Places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite améliorées

En 2019 et après :

- Installation d'un élévateur au sein du groupe scolaire Ambroise Paré
- Accessibilité du 1^{er} étage de la bibliothèque par la passerelle
- Déplacement du service Culturel en mairie sur rendez-vous
- Mise en accessibilité de la Propriété Schneersohn (futur espace culturel)
- Déplacement de certains locaux (services Techniques) dans le cadre du programme d'amélioration du centre ville



Améliorer la voirie

En 2019, de nombreuses voiries feront l'objet de réfections totales : le chemin du Gros Chêne, la route de Nozay, le chemin de Lunézy, la ruelle des Néfliers et une partie de la voie des Postes.

Après 2019, la rue des Cailleboudes (entre la voie des Postes et la RN20) sera notamment réaménagée.



Réaliser des économies d'énergie

La Ville a engagé une modernisation de son système d'éclairage public sur une période de 14 ans (2012-2026).

Objectifs :

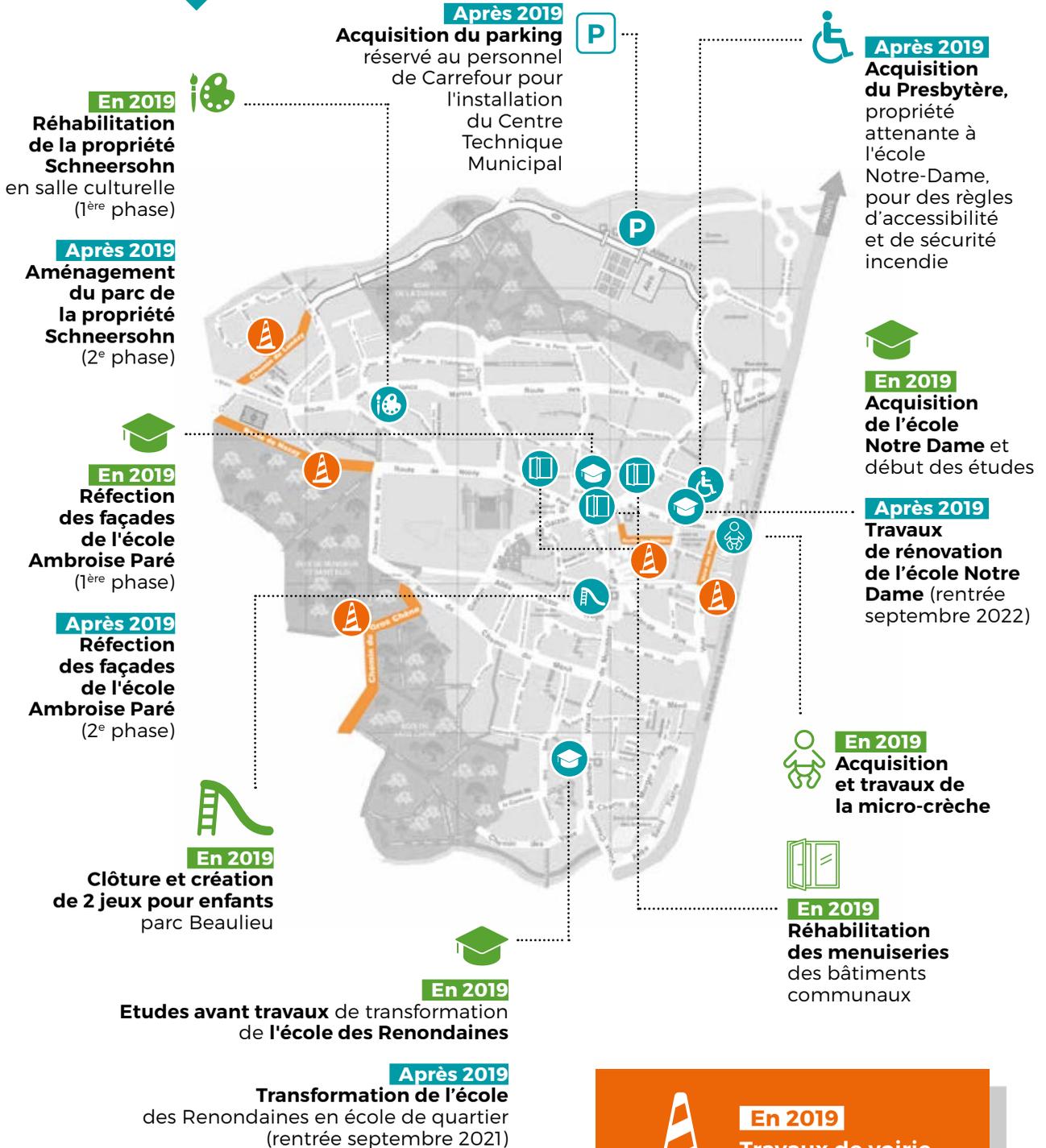
- Diminution du nombre d'armoires (de 18 à 11)
- Passage aux LEDs
- Mise en place de la programmation

En 2019 : 9 armoires seront traitées et 2 armoires seront supprimées.

Dans les bâtiments publics,

après la modification du système de chauffage du service Culturel et de la Ferme de la Croix Saint- Jacques ainsi que l'optimisation des températures grâce à la mise en place de régulateurs, des économies d'énergie seront réalisées en changeant les menuiseries de la mairie, du CCAS, du service Culturel et des services Techniques,

Investir pour l'avenir



Un budget 2019 qui va plus loin

→ **Objectif** : contrôler les dépenses et assurer le même service à la population

Le budget de fonctionnement



RECETTES

2018 (réalisées) : 9 086 942 €
2019 (prévisionnelles) : 9 006 698 €



DÉPENSES

2018 (réalisées) : 7 872 576 €
2019 (prévisionnelles) : 8 226 794 €



Les taux
d'imposition
restent
inchangés
en 2019



La capacité d'autofinancement permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital mais également de financer tout ou une partie de l'investissement.

En 2018 : 798 120 €
En 2019 : 779 904 €

Le budget d'investissement



2019 : 3 414 902 €

Dépenses prévisionnelles
d'équipement



Réfections de voiries
et économies d'énergie
(école Ambroise Paré et
menuiseries des bâtiments publics)

Priorité des investissements 2015-2022

2015

Ecole et gymnase
des Bartelottes

2016

2017

Sécurité incendie
et prévention
inondation

2018

2019

2020

2021

Nouvelle organisation
scolaire

2022